## Lettre ouverte à Monsieur Jean-Luc MOUDENC Maire de Toulouse Adressée par les 7 MJC implantées sur le territoire toulousain

Monsieur le Maire,

Alors que les 7 MJC implantées sur le territoire toulousain sont toujours dans l'attente de signer la convention d'objectifs et de moyens qui doit permettre de fixer, pour les 3 années à venir, les engagements respectifs de chacune des MJC avec la ville de Toulouse autour de leurs projets propres, nous souhaitons vous faire connaître notre grande inquiétude après les annonces que vous avez faites de réduire de 25% les subventions aux associations d'ici la fin de la mandature avec une baisse moyenne de 10% pour l'année 2015.

Nous connaissons les arguments que vous avez avancés pour expliquer votre décision. Cependant, nous souhaitons vous exposer les incidences financières auxquelles nous allons être confrontés pour continuer à assurer nos missions dans les années à venir.

Chacune des 7 MJC est porteuse de sa propre histoire; certaines ont déjà fêté leurs 50 ans d'existence alors que d'autres préparent activement cet anniversaire, symbole de leur utilité et de l'importance de leurs missions. Elles défendent, dans le cadre d'un projet fédéral, des valeurs universelles « pour plus d'humanisme et d'émancipation humaine dans une société de progrès ».

Le réseau des MJC est un réseau associatif fiable, conscient du soutien financier et logistique qu'apporte la ville de Toulouse aux 7 MJC implantées depuis de nombreuses années dans différents quartiers de la ville.

Aussi, vous n'êtes pas sans savoir qu'au travers de la diversité de leurs offres d'activités, les 7 MJC de Toulouse accueillent plus de 5000 adhérents et sont au plus près des toulousains. Cette proximité et cet engagement quotidien des MJC sont de la plus grande importance alors qu'elles n'ont jamais été autant sollicitées pour répondre à des besoins sociaux qui s'accroissent et se complexifient.

C'est bien parce que nous sommes conscients de l'importance de ces nombreuses sollicitations que nous pensons notre projet, de manière collective dans un cadre fédéral, et de façon indépendante au sein de nos instances dirigeantes respectives. Et c'est bien parce que nous pensons avec sérieux et conviction notre projet que nous sommes attentifs au développement des équipements dont nous avons, en tant qu'élus associatifs, la responsabilité de gestion et d'animation.

Nous insistons sur le fait qu'il ne s'agit pas seulement de l'exercice budgétaire de cette année, mais bien, comme vous l'avez annoncé, d'une décision qui couvrira l'ensemble de la mandature.

Comprenez que notre inquiétude est d'autant plus grande que nous n'avons aucune visibilité pour cette année 2015 alors que certaines de nos actions sont déjà engagées, sans parler de l'ensemble de nos domaines d'activités pour les années à venir.

Nous sommes, bénévoles et professionnels, les garants du bon fonctionnement des équipements dont nous avons la gestion et aujourd'hui, la première de nos préoccupations est de garantir l'emploi des personnels directement rattachés aux actions que nous menons.

Toute baisse aura nécessairement un impact sur l'emploi au sein de nos associations dont la situation est déjà précaire. Depuis longtemps, nous avons tous recours aux emplois aidés,

symptômes de moyens financiers insuffisants. Nous devons également compter sur l'aide de jeunes stagiaires ou de volontaires en Service Civique qui viennent soutenir nos équipes. Enfin, n'oublions pas la participation active et indispensable de nombreux bénévoles à la définition et la mise en œuvre de nos actions.

Vous l'aurez compris, Monsieur le Maire, nous ne voyons pas comment notre système économique déjà fragile peut intégrer une baisse de subvention sans incidence directe sur la santé financière de nos associations d'autant que vous nous avez signifié « tout l'intérêt que vous portez aux Maisons des Jeunes et de la Culture de Toulouse, acteurs incontournables de la vie culturelle et sociale de notre cité, porteuses des indispensables valeurs de l'éducation populaire »<sup>1</sup>.

À la suite de notre courrier du 6 février 2015, nous avons été reçus par monsieur Djillali LAHIANI le 20 mars sans que cette rencontre ait apporté de réponses concrètes à nos questionnements.

Le jeudi 28 mai 2015, les membres des conseils d'administration des 7 MJC de Toulouse se sont réunis pour, notamment, entériner les termes du présent courrier, décider de l'adresser conjointement à leurs adhérents et donner délégation aux Présidentes et Présidents, accompagnés des directrices et directeurs, pour vous solliciter en vue d'un rendez-vous avant l'été.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de nos respectueuses salutations.

Fait à Toulouse, le 4 juin 2015

Pascal CHAMPLON

Président de la MJC de Croix-Daurade

Caroline HONVAULT

Présidente de la MJC des Ponts Jumeaux

Julien KLOTZ Président de la MJC Roguet Pascal LEDUC Président de la MJC du Pont des Demoiselles

Armand N'DONDA Président de la MJC Empalot Jean-Damien RICAUT Président de la MJC J. Prévert

Mican

Gisèle SENTUC Présidente de la MJC Ancely

Gentuc

<sup>1</sup> Courrier du 06 février 2015